



Rapport de la **Dotation** de **Solidarité Urbaine**



DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE

2019

RAPPORT

Département citoyenneté, vie sociale et territoires
Pôle Développement des Territoires et Participations

Sommaire

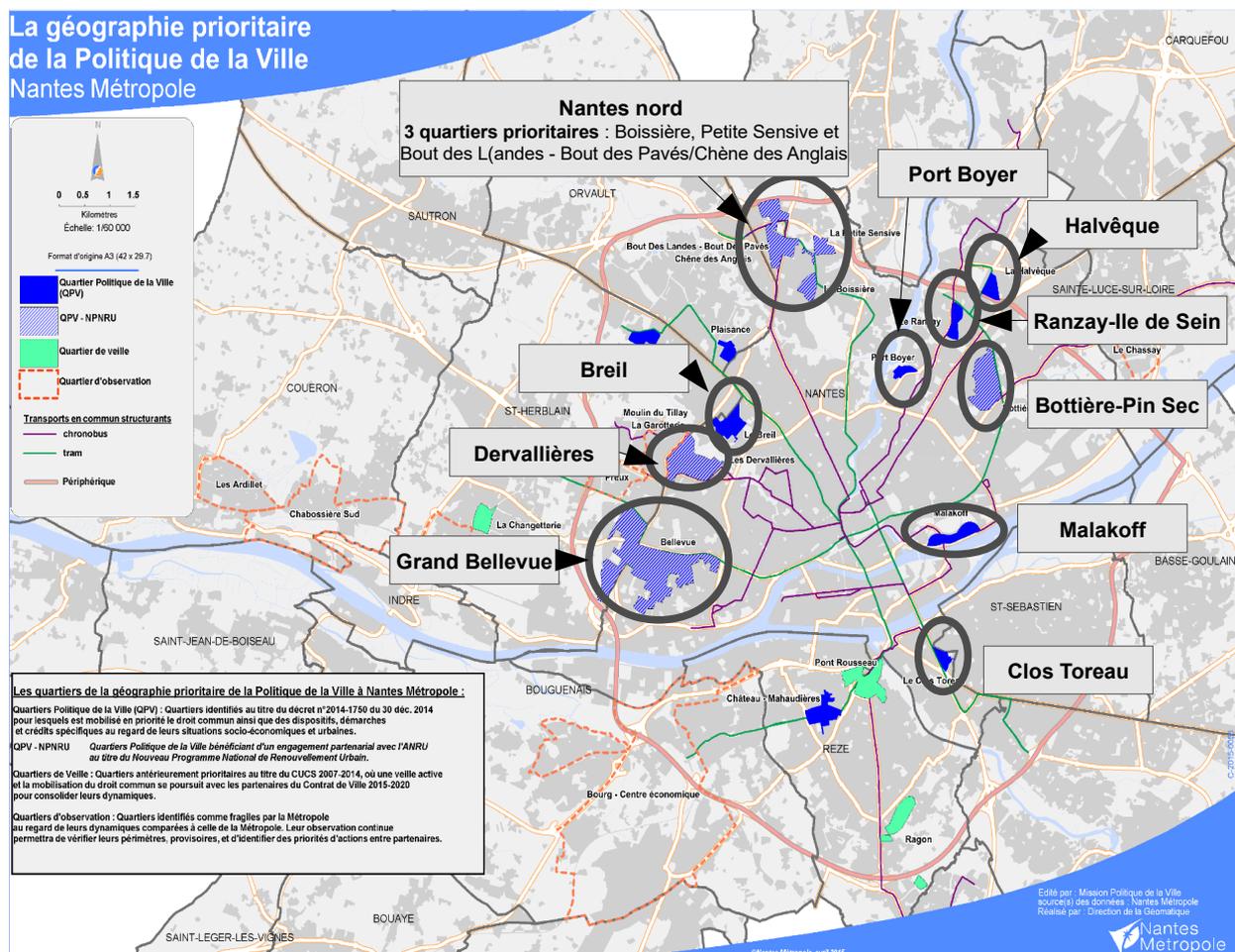
Introduction	3
Dépenses de la Ville par politiques publiques	7
1) Vie associative	8
2) Politique culturelle	9
3) Politique sportive	13
4) Politique de la famille	15
5) Politique de la petite enfance	16
6) Enfance, adolescence et jeunesse	19
7) Politique éducative et enfance	22
8) L'animation socioculturelle dans les quartiers	24
9) Égalité et lutte contre les discriminations	24
10) Politique liée à l'environnement	27
11) Politique de Solidarité	28
12) Politique de santé publique	30
13) Relation aux usagers	32
14) Politique de tranquillité publique et de prévention	33
15) Ingénierie – animation	34
Conclusion	36
Annexe : diagnostic des quartiers prioritaires nantais	37

INTRODUCTION

Avec la refonte de la Politique de la Ville en 2014, les contours de la géographie prioritaire de la Métropole nantaise ont été redéfinis par l'État selon le critère unique de la pauvreté. C'est ainsi que 15 quartiers prioritaires, regroupant près de 53 000 habitants, ont été retenus pour la Métropole.

Et pour Nantes, ce sont 12 quartiers prioritaires répartis dans 10 territoires¹, représentant environ 47 000 habitants (en incluant Bellevue Saint-Herblain), soit près de 15 % de la population nantaise.

4 de ces territoires sont par ailleurs inscrits dans la Nouveau Programme National de Renouveau Urbain : Grand Bellevue qui s'étend sur les communes de Nantes et Saint-Herblain, Bottière-Pin Sec et Nantes Nord, quartiers d'intérêt national, et les Dervallières, à titre régional.



1 - Les quartiers prioritaires : Bellevue dans sa dimension intercommunale, en lien avec le Projet du Grand Bellevue ; Dervallières, Breil, Nantes Nord (3 quartiers prioritaires pour l'État : Bout des Pavés-Chêne des Anglais, Petite Sensive, Bossière) Bottière/Pin Sec, Halvêque, Port Boyer, Ranzay/Ile de Sein, Malakoff et Clos Toreau.

Le Contrat de Ville comme cadre de la mobilisation partenariale

Le Contrat de Ville cadre 2015/2020 de la Métropole nantaise, signé le 2 janvier 2015 par les partenaires locaux de la Politique de la Ville², formalise **l'ambition partagée en faveur de ces 15 quartiers prioritaires de réduction des écarts et des inégalités.**

Il fixe les orientations stratégiques et les modalités d'animation du projet de cohésion urbaine et sociale de l'agglomération et constitue l'outil partenarial de la mobilisation des politiques publiques au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

En 2015, le Contrat de Ville a fait l'objet de déclinaisons opérationnelles thématiques à l'échelle de l'agglomération, et territoriales dans les différents quartiers, associant services publics locaux et habitants.

En 2016, les conventions territoriales d'exécution de la GUSP ont été validées pour tous les quartiers prioritaires nantais et les Conseils citoyens ont été mis en place à Malakoff et à Nantes Nord.

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration du plan d'action territorial de lutte contre les discriminations qui fait l'objet d'un avenant au Contrat de Ville et par l'élaboration d'une charte de participation des Conseils citoyens et des associations au pilotage et l'animation du Contrat de Ville. Elle organise leur participation aux instances partenariales de travail aux différentes échelles de territoires depuis 2017. Après les conseils citoyens de Nantes Nord et Malakoff, Bottière Pin Sec, Bellevue et aux Dervallières, c'est dernièrement celui du Breil qui s'est installé.

En juillet 2018, Nantes a été marquée par une succession de violences urbaines suite à la mort d'un jeune homme dans le quartier du Breil, tué par un policier. S'en est suivie une année de re-questionnement par l'équipe municipale de l'intervention publique pour ces quartiers. Pour ce faire, la ville a décidé de travailler avec les associations et les conseillers citoyens pour tirer les enseignements de cette crise, et définir des actions de proximité et de court terme, pour améliorer le quotidien des habitants. Cette démarche a donné lieu à un nouveau plan d'actions (« 26 actions pour la vie des quartiers ») porté par un collectif d'élus, au sein des services, et avec la diversité des associations impliquées dans les quartiers populaires.

Ce plan de 26 actions repose sur huit priorités :

- Faire changer les regards sur les quartiers,
- Améliorer les espaces publics en faisant avec les habitants et développant des chantiers participatifs « A nous les espaces publics »,
- Soutenir les associations qui agissent au quotidien dans et pour les quartiers,
- Lutter contre le non recours, favoriser l'accès aux droits et accompagner les transitions (recyclerie, lutte contre le gaspillage ...),
- Soutenir l'engagement et l'autonomie des jeunes,
- Lutter contre toute forme de discrimination,

2 - La Métropole et les 4 villes concernées par la géographie prioritaire définie par l'État, à savoir Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ; la Préfecture de Loire-Atlantique, le Département, la Région, les 7 bailleurs concernés (Nantes Métropole Habitat, LNH, Atlantique habitations, la SAMO, Harmonie Habitat, Habitat 44 et Aiguillon), la Caisse des Dépôts et Consignations, la CAF de Loire-Atlantique et Pôle Emploi.

- Développer des actions liées à la parentalité, aux familles et aux enfants (stratégie d'été « quartiers libres »),
- Lutter contre l'insécurité.

A noter que la loi de finances 2019 a acté la prolongation des Contrats de ville jusqu'en 2022. Initiant fin 2018 une démarche de travail partenariale pour actualiser les termes du Contrat de ville, la métropole a adopté un avenant en juin 2019, qui fait part de 50 engagements comprenant les 26 actions pour les quartiers Nantais.

Des quartiers qui se distinguent fortement du reste de la Ville (Cf. Annexes)

Des territoires d'accueil mais en perte de vitesse

- La population stagne (alors que Nantes progresse de +2 % entre 2006 et 2011).
- Des territoires « réservoir de jeunesse » (1/3 des nantais de moins de 15 ans habitent un quartier prioritaire) mais qui vieillissent.
- Des territoires d'accueil des immigrés.
- Des attentes fortes en matière de tranquillité publique et de gestion du cadre de vie.
- Une moindre mobilité résidentielle.

Des territoires qui présentent un risque d'isolement croissant

- 2/3 des ménages constitués d'adultes vivant seuls avec ou sans enfants.
- Les personnes seules progressent, plus fort que la moyenne de Nantes.
- Les familles monoparentales progressent (moins vite que sur Nantes) et représentent 42% des familles avec enfants (25 % pour Nantes) devenant peu à peu le modèle familial dominant des quartiers.

La présence conjointe d'une prédominance de jeunes et d'une population d'adultes vieillissants et/ou isolés interroge sur des stratégies d'animation et de régulation de vie collective.

Des territoires populaires avec peu de mixité sociale

- Parmi les actifs, 3/4 d'ouvriers/employés (43 % pour Nantes).
- Des niveaux de formations beaucoup plus faibles, une progression moins rapide et un décrochage avec le marché de l'emploi.
- Des mécanismes de déqualification
 - Moindre scolarisation et faible réussite scolaire
 - Faible mixité sociale dans les collèges renforcée par les évitements scolaires
 - Orientations plus courtes et professionnalisantes (à CSP équivalente des parents).

Et des conditions d'emploi plus difficiles

- 2 fois plus de chômage.
- 2 fois plus de chômage pour les diplômés et 1,5 fois plus de déclassement, et les immigrés diplômés sont encore plus déqualifiés.

- 2 fois plus de travailleurs pauvres (17 % à Nantes).
- 1,5 fois plus contrats précaires (22 % à Nantes).
- Des temps partiels plus importants en particulier pour les femmes.

La vulnérabilité des territoires en décrochage et de leurs habitants est multifactorielle. Elle exige la mobilisation de toutes les politiques publiques pour assurer la cohésion sociale et territoriale de l'agglomération nantaise avec :

- le ciblage renforcé des politiques de droit commun :
 - Le renforcement de la chaîne éducation/formation/insertion
 - La question de l'emploi et du développement économique
 - La lutte contre les discriminations et l'égalité femme / homme
 - La question du logement et du développement des parcours résidentiels
 - La lutte contre l'isolement et le soutien aux familles monoparentales
 - L'anticipation de la question du vieillissement
 - Le développement de stratégies visant à accroître le vivre ensemble
 - L'amélioration de la qualité de service des services urbains
- le développement sur tous les quartiers d'actions spécifiques

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale

La Ville de Nantes, bénéficiaire de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale), mobilise ses politiques publiques en direction des quartiers prioritaires et de leurs habitants, avec l'objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Cette mobilisation des politiques publiques en faveur des habitants des quartiers prioritaires s'accompagne depuis plusieurs années d'une démarche forte de territorialisation des services municipaux visant à améliorer la qualité de l'action publique et à adapter en permanence les modes d'intervention des services publics locaux auprès des populations précarisées.

Cette approche transversale de l'intervention publique sur chaque territoire, se construit dans un dialogue important avec le tissu associatif et toutes les ressources des territoires : de l'insertion et de l'emploi, de l'éducation et de la formation, de l'habitat et du cadre de vie, de la culture ...

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées renforçant la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville. Pour autant, il n'est pas exhaustif de l'ensemble des moyens alloués sur les quartiers prioritaires notamment en terme de moyens humains. Par ailleurs, il n'intègre pas les actions réalisées par les organismes extérieurs pour le compte de la Ville (Nantes Métropole Habitat, Nantes Métropole Aménagement, les SEM...).

Dépenses de la Ville par politiques publiques

Récapitulatif des dépenses 2019

Politiques publiques	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Vie associative	807 042 €	575 780 €	1 382 822 €
Culture		1 251 167 €	1 251 167 €
Sports	720 600 €	1 721 565 €	2 442 165 €
Famille		141 350 €	141 350 €
Petite enfance	428 665 €	120 554 €	549 219 €
Enfance, adolescence et jeunesse	235 850 €	7 565 143 €	7 800 993 €
Éducation et enfance	3 943 000 €	808 910 €	4 751 910 €
Animation socioculturelle (Accoord)		3 600 000 €	3 600 000 €
Egalité et Lutte contre les discriminations		277 350 €	277 350 €
Environnement	1 325 992 €	66 861 €	1 392 853 €
Solidarité		448 391 €	448 391 €
Santé publique		130 000 €	130 000 €
Relation aux usagers	9 588 €		9 588 €
Tranquillité publique et prévention		1 629 226 €	1 629 226 €
Ingénierie - animation		2 178 194 €	2 178 194 €
TOTAL GÉNÉRAL	7 470 737 €	20 514 491 €	27 985 228 €

1) VIE ASSOCIATIVE

Dans les quartiers prioritaires, le soutien à la vie associative et à l'engagement citoyen sont au cœur des objectifs de cohésion sociale. Les associations y jouent en effet une fonction majeure dans le maintien du lien social, contribuent à l'animation sociale, culturelle et citoyenne des quartiers. De l'association de proximité aux fédérations d'éducation populaire, la politique Vie associative accompagne les associations et leurs projets à travers des subventions annuelles, par le biais de conventions pluriannuelles ou encore sous la forme d'une aide aux projets. Ce soutien à la vie associative et à l'animation sociale et citoyenne des quartiers trouve également une traduction à travers un programme de réalisation et d'entretien important des équipements, lieux d'appui pour la vie des quartiers et les liens entre habitants.

1- Investissement

En 2019, plusieurs opérations de travaux ont été engagées sur les locaux associatifs :

- Aménagement du parc à de la META à Bellevue : 142 689 €.
- Études pour la future Maison de quartier Halvèque/Beaujoire : 143 696 €.
- Maison de quartier des Haubans à Malakoff : 38 900 €.
- Création d'une ludothèque à Malakoff : 223 928 €.
- Atelier Bricolage aux Dervallières : 138 439 €.
- Réhabilitation des locaux de la Fabrique des Dervallières : 62 020 €.
- Centre de loisirs petite Sensive : 32 400 €.
- Pôle associatif Géraudière : 19 000 €.
- Maison des Habitants et du Citoyen de Bellevue : 5 970 €.

Dépense globale d'investissement : 807 042 €

2- Fonctionnement

2-1 Soutien aux associations

La Ville subventionne 97 associations intervenant sur le champ de l'animation sociale et culturelle dans les quartiers prioritaires.

En 2018, la Ville de Nantes a créé un fonds de soutien dédié aux associations impactées par la fin des emplois aidés et a mis en avant le critère d'implantation de l'association ou de l'activité en quartier prioritaire de la ville comme prioritaire. Pour la 2^{ème} année, en 2019, c'est 39 associations implantées et ou agissant en quartier prioritaire de la ville qui ont bénéficié d'une subvention annuelle de fonctionnement d'une valeur médiane de 10 000 €.

Coût : 465 780 €

2-2 Soutien aux manifestations dans les quartiers

Des manifestations sont régulièrement organisées et co-élaborées avec les associations et habitants pour soutenir les convivialités de quartier et animer la cité, parmi lesquelles :

- Fêtes de quartier à Bellevue, Nantes Nord, Bottière, Malakoff.

- Marché de Noël à la Maison de quartier de Nantes Nord.
- Forums associatifs à la Maison de quartier des Haubans (Malakoff), à la Maison de quartier de la Bottière, à la Maison de quartier des Confluences (Clos Toreau) et à la Mano (Nantes Nord).
- « Eclats de Lire », salon du livre jeunesse et famille à la maison de quartier des Dervallières, co-organisé par l'association LIRE et des éditeurs ligériens réunis dans l'association COL.Libris.

Coût : 33 500 €

2-3 Soutien aux quartiers prioritaires : offre estivale

Fruit d'une réflexion collective engagée aux lendemains des violences urbaines qu'a connu Nantes en juillet 2018, le plan « 26 actions pour la vie des quartiers » vise à améliorer durablement et concrètement la vie des habitants. A travers l'action 19, la Ville souhaite offrir un bel été aux habitants des quartiers prioritaires de Bottière, Malakoff, Clos Toreau, Nantes Nord, Breil, Dervallières, Bellevue, Port Boyer, Halvêque, Ranzay/Ile-de-Sein. Avec les associations des territoires, elle propose aux enfants, adolescents et familles, une offre renforcée d'activités, de loisirs, d'animations, d'évasion via des journées festives, Rendez-vous des pataugeoires, des sorties familles et des séjours ados.

Coût : 76 500 €

Dépense globale en fonctionnement : 575 780 €

2) POLITIQUE CULTURELLE

Pour que l'effervescence culturelle nantaise vienne en résonance avec la diversité des manières de vivre sa culture, la politique culturelle entend conforter durablement le droit de chacun et de tous à l'accès aux savoirs, aux créations artistiques, aux ressources culturelles, au développement de ses capacités à prendre part à la vie culturelle de son choix.

Pour ce faire, une priorité forte est donnée à l'action culturelle de proximité dans les quartiers et particulièrement dans les quartiers prioritaires, par le maillage de ressources culturelles accessibles : découvrir une œuvre dans l'espace public, valoriser l'histoire et la mémoire de son quartier, pratiquer un art près de chez soi, rencontrer un auteur à la bibliothèque, etc.

Elle trouve une traduction à travers les propositions « Hors les murs » des équipements culturels municipaux et métropolitains et des structures culturelles conventionnées. Elle soutient par ailleurs une diversité de projets associatifs, dans tous les domaines artistiques, scientifiques et culturels.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Livre et lecture

La Ville favorise la promotion de la lecture à travers son réseau de la Bibliothèque Municipale, les bibliothèques associatives conventionnées et le soutien à de nombreux projets associatifs, en lien avec le milieu éducatif et social. Cette politique est renforcée dans les quartiers prioritaires par le soutien financier aux équipements et projets associatifs suivants :

- LIRE - Émilienne Leroux aux Dervallières et Espace Lecture à Malakoff : 60 000 € pour Lire et 57 000 € pour Espace Lecture.
- Les « Bibliothèques de rue » sur Malakoff (Réseau d'échanges des savoirs et Nantes lit dans la rue) : 1 500 € et 1 500 €.
- Le dernier Spectateur aux Dervallières et Bellevue : 32 000 €.

Budget global : 152 000 € (comprenant l'aide aux permanents des structures)

2-2 Arts vivants (musiques, théâtres, danses, arts de la rue et du cirque)

Diffusion de spectacles dans les maisons de quartier ou sur l'espace public, résidences artistiques, projets artistiques et culturels partagés avec les habitants, projets d'éducation artistiques et culturels construits avec les écoles en réseau d'éducation prioritaire, actions de médiation, les propositions sont multiples et diversifiées.

Quelques exemples sont développés ci-dessous :

Les actions des structures culturelles en Connivences et les grands événements (208 433 €)

Plusieurs institutions culturelles se sont engagées à long terme dans des coopérations privilégiées avec les quartiers nantais où elles instaurent une relation avec les habitants et les associations du quartier.

Parmi les projets *Connivences* :

- « *Tissage* », projet proposé par le Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN) dans le cadre de Connivences, jumelage avec le quartier du Breil : résidence en immersion d'Elisa Ferrari et projet participatif (actions, 259 heures d'intervention, 280 participants, 21 partenaires).
- Le projet du Grand T à la Bottière.
- La Bouche d'Air à la Halvêque.

Les grands événements nantais :

- Résidence de Royal de Luxe sur le Grand Bellevue (« *Tente de Monsieur Bourgogne* » - « *Fiat de Monsieur Bourgogne* » - reprise du spectacle « *Miniatures* », « *l'arbre dans la voiture* » - « *Mémé Rodéo* ») : Ville de Nantes.
- Aux Heures d'Été (tous quartiers) et la Tournée des Batignolles dans le cadre des Rendez-vous de l'Érdre portée par l'Association Culturelle de l'Été.
- Urban Voices de Citémonde.
- le Festival des 3 Continents sur le quartier Nantes Nord.
- La Folle journée dans plusieurs quartiers.
- Festival Petits et Grands, avec une action de médiation renforcée dans certains quartiers.

A l'école dans les quartiers prioritaires (43 900 €)

Toutes les écoles publiques en quartiers politique de la Ville bénéficient d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Parmi ces projets :

- Cohabitations créatives à l'école à Nantes Nord et Bellevue : 3 résidences d'artistes : 15 000 €.
- Classes CHAM à Jacques Tati (Clos Toreau), Urbain Leverrier (Bottière – Pin Sec), Malakoff.
- Fanfare de la Bottière (association Musikal'Est) : 10 000 €.
- Association G, école Bottière : 5 600 €.
- Groupe Fluo, école Urbain Leverrier : 2 100 €.
- LTK production, école Bottière : 9 000 €.
- La Fabrique à Impro, écoles Plessis Cellier, Grand Carcouet : 2 200 €.

Créations partagées, impliquant les habitants (107 500 €)

10 Créations partagées, réalisées avec des habitants, s'inscrivant dans la durée : « Le Grand banquet du Grand Bellevue » du Théâtre d'ici ou d'ailleurs à Bellevue (15 000 €), « L'équipe de France de théâtre » de Dérézo aux Dervallières (7 000 €), « Comment habite-t-on un espace ? » de Coma Teatro aux Dervallières (5 000 €), « Le Conte des contes » de la Cie Les Ethernelles à Malakoff (15 000 €), « Les Documentaires du futur / Kinoscop » du Bureau d'Etudes Spatiales au Breil (8 500 €), « Et maintenant ici on fait quoi ensemble ? » de Alice groupe artistique à Nantes Nord (15 000 €), « Des petits pas dans les grands avec les Séverine » des Gens de la Lune à Nantes Erdre (7 500 €), « Et PAF ! » de L'Envers libre créations à la Bottière (23 500 €), « Au Seuil » de la Cie Murmuration au Clos Toreau (9 000 €), « Traversées » du collectif T'Cap au Clos Toreau (2 000 €).

Projets artistiques en proximité (72 000 €)

Système B avec « Le bal de Bellevue » à Bellevue (16 000 €), Vous êtes Ici avec « Les p'tites maisons du Grand Bellevue » et « Tour d'y voir » à Bellevue (4 000 €), Banquet d'avril avec le « Festival des caves » à Bellevue (2 000 €), Compagnie La Lune Rousse avec « Bellevue se raconte » à Bellevue (1 500 €), Yolk avec « Le LAMA » aux Dervallières (4 000 €), Fitorio Théâtre avec « Le C(h)oeur des femmes » à Malakoff (6 000 €), Groupe Berthe avec « Silence féroce » à Malakoff (3 000 €), événement festif de Big City Life à Malakoff (2 000 €), Le Monde des Barons perchés avec le festival « Le rêve du loup ») Malakoff-Dalby (9 500 €), Lolab avec le festival « Mais... Yes » et « Dedans/dehors » au Breil (7 000 €), Compagnie Ecart avec « Ronde de femmes » au Breil (2 000 €), Asso 8,7 avec « Tenir journal » à Port Boyer (3 000 €), la Compagnie Alyopa avec « De toi à moi #3 » à Port Boyer (2 000 €), Thermogène Production avec « M(p)atrimoine » à Port Boyer (6 000 €), activités autour du cinéma de l'association La Sagesse de l'image à Bottière (1 500 €), Tatcha Cie (2 500 €).

Médiations culturelles (70 500 €)

- P'tit spectateur et Cie à Malakoff, Clos Toreau et la Halvêque : 11 500 €.
- Le Kiosque nantais sur les marchés dans les quartiers : 25 000 €.
- PaQ'la Lune à Nantes Nord et Nantes Erdre : 34 000 €.

Pratiques artistiques amateurs (13 000 €)

- Danse et Vis à Malakoff : 2 500 €.
- Macaïba : ateliers de percussions à Malakoff : 7 000 €.
- C'West : atelier hip hop à Malakoff : 3 500 €.

Budget : 515 333 € (dont 107 500 € pour les créations partagées)

2-3 Arts visuels (56 700 €)

Dans le domaine des arts visuels, la Ville apporte son aide à plusieurs associations comme La Luna qui développe un atelier de permanence artistique aux Dervallières et Ciné femmes pour son projet d'éducation à l'image et d'accessibilité à une offre cinématographique (Ciné vendredi), en lien avec le Cinématographe (25 000 € pour la Luna et 3 200 € pour Ciné femmes).

La Ville accompagne par ailleurs l'Association Culturelle de l'Été pour les séances de cinéma en plein air dans 6 quartiers dont Bellevue, Dervallières, Malakoff, Nantes Nord et Port Boyer. Elle soutient le Cinéma Bonne Garde pour son projet « Les toiles du Sud » au Clos Toreau.

Elle soutient les associations Jolis Mômes (25 000 €) et C'West (3 500 €) dans l'accompagnement d'un public jeune, issu des quartiers nantais, à la réalisation de projets audiovisuels.

Enfin, autour des expositions de l'Atelier, la Ville organise et soutient les actions de médiation engagées avec des acteurs des quartiers, à l'instar des Curieux spectateurs sur Nantes Nord.

Budget : 56 700 €

2-4 Événements culturels valorisant les pratiques artistiques et culturelles dans les quartiers (492 834 €)

La Ville œuvre pour la valorisation des expressions artistiques et culturelles des habitants et notamment des jeunes des quartiers nantais à travers plusieurs manifestations : Tissé Métisse qui a pour objet d'agir contre toute forme de discrimination et d'exclusion (290 000 €), « Hip Opession » proposé par Pick Up Production et des événements culturels « grand quartier » (88 000 €), organisés par la Ville avec des manifestations parmi lesquelles le Grand Renc'art (Dervallières), et le festival des Scènes Vagabondes : Jazz au parc de la Crapaudine (Clos Toreau), Arts de la Rue au parc du Croissant (Bottière – Pin Sec) et musique du monde au Petit Port (Nantes Nord) (114 834 €).

Pour ces manifestations et particulièrement pour les événements culturels dans les quartiers, des actions de médiation sont proposées afin de toucher un large public.

Budget : 492 834 € (dont 114 834 € pour les événementiels de quartier)

2-5 Culture scientifique et technique

La Ville permet à toutes/tous les habitant.e.s des quartiers nantais de découvrir le monde, son environnement et d'expérimenter les sciences à travers une approche ludique et accessible avec le pôle sciences et environnement de Séquoia notamment situé au cœur des Dervallières.

Elle soutient également des associations qui proposent de nombreuses activités pour les jeunes et adultes dans les quartiers. L'antenne nantaise des Petits Débrouillards propose des animations, ateliers et goûters de découverte des sciences dans l'espace public pour les enfants et jeunes au sein de deux quartiers prioritaires : les Dervallières et Bellevue. La Ville met à disposition un

local situé aux Dervallières à l'association et l'accompagne à hauteur de 56 500 € par an (Direction vie associative).

2-6 Patrimoines : Mémoires des habitants et histoires des quartiers, actions patrimoniales (34 300 €)

Dans le cadre de la politique de connaissance sur l'histoire des quartiers et sa mise en partage, la Ville a mené en 2019 une opération d'inventaire du patrimoine sur le quartier de Bellevue. L'objectif de cette étude était d'avoir une connaissance fine des lieux et des édifices qui le composent et de mettre en valeur les particularités historiques dans le cadre notamment du projet urbain sur le Grand Bellevue.

Le travail d'observation, de repérage sur le terrain et de recherches en archives a été complété par les nombreuses formes d'expression citoyenne et associative recensées sur le territoire et qui ont donné lieu depuis 15 ans à des recueils, expositions, documentaires. Ce travail d'inventaire a permis de documenter une trentaine d'édifices ou de sites mis en ligne sur le portail de découverte des patrimoines nantais *Nantes Patrimonia*.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Ville valorise les actions de médiation menées notamment dans les quartiers de Nantes Nord et du Breil : visites guidées, expositions ...

Elle soutient par ailleurs plusieurs initiatives associatives sur les quartiers prioritaires :

- Vous êtes Ici : soutien au projet sur un inventaire sensible des petites maisons de Bellevue (4 000 €).
- Collectif Thermogène : soutien au projet sur la création d'un spectacle sur la matrimoine à partir de recueil de témoignages d'habitantes sur le quartier de Port Boyer (3 000 €).
- Métisse à Nantes : soutien aux activités socioculturelles de l'association sur le quartier de Nantes Nord (27 300 €).

Budget : 34 300 €

Dépense globale en fonctionnement : 1 251 167 €

(Ce coût n'inclut pas les actions et projets portés par les établissements en régie ou les structures culturelles conventionnées ne disposant pas de budget analytique permettant de les chiffrer)

3) POLITIQUE SPORTIVE

Le sport est un levier éducatif et de cohésion sociale. Aussi, la pratique des activités physiques et sportives est un enjeu essentiel dans les quartiers prioritaires. La qualité des équipements, le soutien aux clubs et associations sportives de proximité, l'intervention de l'Animation Sportive Municipale sont donc une priorité de la Ville.

1- Investissement

En termes d'investissement sur les équipements des quartiers prioritaires ou situés dans leur immédiate proximité (périmètres vécus), la Ville de Nantes a réalisé en 2019 les opérations suivantes :

- Travaux de sécurisation (35 000 €) et d'amélioration (12 000 €) dans des installations sportives.
- Piscine des Dervallières : fin des travaux concernant la réfection engagée en 2018 : 500 000 €.
- Engagement des études préliminaires ainsi que de la maîtrise d'œuvre pour une requalification du Stade de la Roche (Malakoff), passage d'un stabilisé en synthétique à remplissage naturel : 43 600 €.
- Gymnase Malakoff 4 : fin de la réfection engagé en 2018 montant : 130 000 €.

Dépense globale d'investissement : 720 600 €

2- Fonctionnement

2-1 Droit commun spécifique

La Ville soutient la pratique sportive dans les quartiers prioritaires. A ce titre :

- 31 associations sportives intervenant dans les quartiers prioritaires ont été subventionnées en 2019 à hauteur de 283 218 €, dans le cadre des dispositifs de droit commun suivants : « subvention sportive commune », « plans Cité foot et handball », « haut niveau amateur » et « manifestations sportives ».
- Des interventions sur le temps scolaire dans les piscines (EPS primaire) ont touché des jeunes de ces quartiers pour un coût de 140 000 €, ainsi qu'à la base nautique (voile scolaire) pour 40 000 €.
- « Bouge ton été » s'est déroulé sur 2 sites de la Ville pour les enfants et les adolescents des quartiers prioritaires. Coût : 45 401 € (hors coût de personnel).
- D'autres événementiels se sont déroulés dans les quartiers en 2019 « sois sport » avec la Tan, « golden blocks » et « handball toi » (4 opérations, Dervallières, Bottière, Malakoff, cité foot). Coût : 7 991 €.
- Enfin, l'animation sportive est intervenue sur le temps scolaire dans 21 écoles des quartiers prioritaires pour un coût global de : 175 800 €.

Coût total : 692 410 €

2-2 Actions spécifiques

En complément de l'aide à ces pratiques sportives, la Ville soutient des actions plus ciblées accompagnant la fonction sociale et de solidarité du sport dans les quartiers prioritaires. A ce titre :

- 40 associations ont été subventionnées en 2019 via le dispositif valorisant la Fonction Sociale et de Solidarité du Sport (F3S) et/ou via le Fonds d'Accompagnement Spécifique (FAS) pour la pérennisation des activités, à hauteur de 440 779 € répartis ainsi 348 579 € de F3S (dont 40 000 € pour les projets Contrat de Ville) et 92 200 € de FAS. Il est à noter le soutien apporté à 2 actions particulières : d'une part, la création d'un poste d'Agent d'accompagnement des clubs de quartier fragiles au sein de l'Office Municipal du Sport de Nantes, et d'autre part, le fonctionnement d'une ressourceurce du sport.

- Des interventions sur le temps périscolaire de l'École Municipale des Sports dans les piscines ont eu lieu pour un coût de 11 000 € et sur le temps extrascolaire (stages piscine, accueil...) pour un coût de 33 000 €, ainsi qu'à la base nautique sur le temps extrascolaire pour un coût de 9 000 €.
- Des événements se sont déroulés uniquement dans ces quartiers comme « Place Ô gestes » aux Dervallières, 20 Bouge ton quartier (opérations de proximité, pieds des immeubles) pour un coût de 2 000 €, Sports en fête (Dervallières, « Sportez bien les filles » quartiers Nord et Malakoff) pour un coût de 5 376 €.
- Enfin l'animation sportive est intervenue dans les quartiers prioritaires sur le temps périscolaire avec l'École Municipale des Sports pour un coût de 198 000 € et sur le temps des vacances scolaires (hors « Bouge ton été ») pour un coût de 330 000 €.

Coût total : 1 029 155 €

Dépense globale en fonctionnement : 1 721 565 €

4) POLITIQUE DE LA FAMILLE

La politique publique « familles et parentalité » valorise et soutient les actions liées à la parentalité, municipales et associatives, avec une attention prioritaire aux quartiers de la Politique de la Ville. Elle repose sur 5 enjeux :

- Faciliter la conciliation des temps par un meilleur accès aux services.
- Accompagner les parcours de vie des familles.
- Accompagner la participation, le dialogue citoyen avec les familles dans les instances de concertation et de décision.
- Soutenir l'exercice des compétences parentales pour favoriser la réussite de l'enfant.
- Favoriser les pratiques en familles d'activités culturelles, artistiques, sportives.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les trois LAEP municipaux, l'Oasis (Bellevue), le Square (Nantes Nord), la Perdriole (Bottière - Pin Sec), offrent des espaces d'accueil, d'écoute et des lieux de dialogue s'adressant aux parents avec leurs enfants de moins de 6 ans. On y fait les premiers apprentissages de la vie en collectivité pour les enfants et on y aborde la question de la séparation parents – enfants qui n'est pas toujours simple à gérer pour les parents.

2-2 Le soutien de l'association La Presqu'île

Considérant la contribution menée par l'association « La Presqu'île » sur le quartier des Dervallières en faveur du soutien à la parentalité, la Ville appuie son activité par une aide financière particulière.

Coût : 15 000 €

2-3 Le soutien aux associations du champ familial

Dans le cadre de sa politique "familles et parentalité", la Ville finance 23 associations qui interviennent sur ce champ sur l'ensemble du territoire nantais, notamment auprès des habitants des quartiers d'habitat social.

Coût : 126 350 €

Dépense globale en fonctionnement : 141 350 €

5) POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

La politique publique Petite Enfance s'est donnée pour ambition de :

- Développer et maintenir une offre variée, et accessible à tous, et notamment aux familles plus modestes issues des quartiers prioritaires.
- Favoriser la réussite de l'enfant par le biais d'actions innovantes pour faciliter, dès le plus jeune âge, les apprentissages et nouer des liens privilégiés avec les familles, préfigurant ainsi la future relation de la famille avec l'école.
- Associer les familles et travailler les temps d'échange entre les professionnels et les parents.
- Renforcer le rôle de la Ville en faveur de la cohésion sociale à travers une politique publique petite enfance pro-active vis à vis des familles les plus contraintes. Dans les quartiers prioritaires, les foyers monoparentaux sont deux fois plus élevés que sur le reste de la Ville et comptent parmi les plus pauvres : près des 2/3 vivent sous le seuil de pauvreté du fait de conditions d'emploi plus difficiles (souvent temps partiels subis, horaires souvent décalés ou éloignement de l'emploi). L'accès et/ou le retour à l'emploi des femmes en situation de monoparentalité est fortement conditionné par un accès à des modes de garde facilité et à des dispositifs évolutifs, s'adaptant à leurs besoins.

Ainsi, pour les familles des quartiers prioritaires, et au delà de l'offre de services en matière d'accueil de la petite enfance (0 à 6 ans), la Ville mène des actions particulières avec les objectifs suivants : favoriser l'égalité réelle (accès à la culture, actions de prévention et promotion de la santé), développer l'apprentissage de la socialisation en vue de la scolarisation des jeunes enfants, soutenir l'insertion socio-professionnelle des parents (les mères en situation de monoparentalité en particulier).

1- Investissement

La réalisation de travaux d'améliorations et d'entretien durable du patrimoine ont permis d'intervenir notamment sur les sites situés dans les quartiers de la politique de la ville.

Parmi les opérations les plus importantes on peut retenir les suivantes :

- MAPE PORT BOYER : Création abri poussettes / poubelles : 44 778 €
- MAPE COSMOS : Films d'intimité : 1 790 €
- Antenne MALAKOFF : peinture de chambres : 6 036 €
- MAPE BELLEVUE : Mise aux normes cuisine de production : 131 940 €

- MAPE CHLOROPHYLLE : Mise aux normes système de sécurité incendie : 27 701 €
- MAPE CHENE DES ANGLAIS : Réfection couverture : 150 360 €
- Antenne BOUT DES LANDES : Création salle de pause : 35 820 €
- MAPE BEAULIEU : Études réhabilitation : 30 240 €

Dépense globale d'investissement en 2019 : 428 665 €

2- Fonctionnement

2-1 Les Relais d'Accueil Petite Enfance

Depuis 2011, la Ville a mis en place des guichets uniques de la petite enfance. 5 Relais d'Accueil Petite Enfance sont répartis sur le territoire, dont deux situés en quartiers prioritaires : Bellevue et Nantes Nord.

Ce guichet unique vise à :

- permettre l'inscription unique dans l'ensemble des accueils collectifs de la Ville (hors structures privées),
- proposer aux familles à la recherche d'un mode de garde, un lieu unique d'accueil, d'information et d'accompagnement dans une logique de vision globale de leurs besoins,
- superviser et coordonner les dispositifs d'inscription et d'admission dans les multi-accueils municipaux.

Les missions traditionnelles des Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont intégrées dans les missions du Relais d'Accueil Petite Enfance. Les Relais centralisent et traitent les demandes d'accueil d'urgence.

Sont développés spécifiquement dans les quartiers prioritaires des temps de rencontre avec les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels) et les animatrices des relais, une fois par semaine sur Nantes Nord et une fois par semaine sur Bellevue.

Coût des actions relais Bellevue et Nantes Nord : 28 174 € (hors charges de personnel)

2-2 Les Relais d'Accueil Enfants – Parents (LAEP)

A l'été 2018, l'incendie de la Maison des Habitants et du Citoyen, située à Bellevue et dans laquelle sont installés le Relais Accueil Petite Enfance Ouest et le LAEP l'Oasis, a amené à fermer ces deux équipements. Le Relais a été relocalisé rapidement à la rentrée 2018 et le LAEP seulement en janvier 2019 dans des locaux provisoires. En 2019, le LAEP et le Relais ont fonctionné quasi-normalement dans leurs locaux provisoires.

Le LAEP Le Square est situé à Nantes Nord et a fonctionné normalement en 2019.

Coût des actions LAEP Oasis et Le Square : 18 405 € (hors charges de personnel)

2-3 Les multi-accueils

Ces structures, qui peuvent regrouper à la fois des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence, sont appréciées pour la souplesse des services proposés qui

permettent la prise en charge de l'ensemble des besoins auxquels les familles peuvent être confrontées.

Ces prestations sont une réponse aux situations parfois très précaires des publics des quartiers prioritaires, en particulier les accueils d'urgence de Nantes Sud (Clos Toreau), Bellevue, Chlorophylle (Dervallières), Malakoff, Santos Boissière, Vanille Chocolat et Chêne des Anglais (Nantes Nord).

Sur ces quartiers ce sont 67 places d'accueil d'urgence qui sont développées sur 126 places, sachant que d'autres MAPE situées en proximité des quartiers prioritaires et des lignes de transport bénéficient au public concerné (ex : MAPE Pilotière, MAPE Manufacture).

Par ailleurs, dans le cadre de partenariats avec les acteurs culturels du territoire, des actions spécifiques d'éveil artistique du jeune enfant sont mises en place dans les MAPE des quartiers prioritaires (Festival Petits et grands – tournée dans les crèches ; Folles Journées ; Cie Snouze, Cie Musique en Herbe ; MiMu en partenariat avec l'ESBANM ; raconte tapis avec ATAO...).

Coût des accueils d'urgence : 71 455 € (hors charges de personnel)

2-4 Les dispositifs passerelles

Depuis plusieurs années, les acteurs locaux ont développé des « passerelles vers l'école maternelle », qui visent à accompagner enfants et parents dans la préparation de la 1ère rentrée à l'école.

La Ville a ainsi mis en place des lieux passerelles (depuis 1995), localisés dans les quartiers situés en secteur d'éducation prioritaire.

Pour approfondir une culture commune autour de l'accueil du très jeune enfant, des actions de formation à destination de l'ensemble des personnels Petite Enfance en charge des actions passerelles, des enseignants TPS et PS et ATSEM des quartiers REP et REP+ sont développées. En 2019, les actions autour de l'accueil des familles et des transitions vers l'école ont été poursuivies.

Dans ce cadre, plusieurs écoles maternelles et multi-accueils ont également développé des actions passerelles pour faire découvrir l'école aux enfants et/ou aux parents en amont de la rentrée scolaire. Ces actions sont développées dans les quartiers de Bellevue, Dervallières, Nantes Nord, Bottière, Malakoff et Clos Toreau.

Les publics visés prioritairement sont :

- Les familles avec des enfants de moins de 3 ans.
- Les familles dont l'enfant n'a jamais connu d'accueil en collectif.
- Les familles dont les enfants, lors de la rentrée scolaire, rencontrent des difficultés d'adaptation importantes, qui manquent de connaissances par rapport au fonctionnement du système scolaire.

Les moyens sont prioritairement consacrés à ces familles et à ces territoires.

Coût : 2 520 € (hors charges de personnel)

Dépense globale en fonctionnement (Multi-accueils, Passerelles, Relais et LAEP) en 2019 : 120 554 € (hors charges de personnel)

6) ENFANCE, ADOLESCENCE ET JEUNESSE

L'enfance et l'adolescence

1- Investissement

Dans le cadre de sa délégation de service public (DSP), la Ville dote l'ACCOORD d'une subvention d'investissement pour entretenir les équipements dont elle a la gestion, acheter les véhicules nécessaires au fonctionnement des activités qu'elle propose ainsi que toutes les fournitures d'investissement.

La quote-part des moyens mobilisés, dans le cadre de la DSP, au bénéfice des enfants des quartiers prioritaires est ainsi de :

Dépense globale d'investissement : 235 850 €

2- Fonctionnement

2-1 Les actions menées par l'ACCOORD pour le compte de la Ville par la délégation de service public

L'ACCOORD gère, dans le cadre d'une délégation de service public, les accueils de loisirs, 13 d'entre eux touchent en partie un public des quartiers de la politique de la Ville.

Dans ce cadre, l'ACCOORD développe également une offre en direction des adolescents.

Coût : 6 314 470 € (quote-part DSP ACCOORD relevant des quartiers prioritaires)

2-2 Le soutien aux associations

Soutien aux associations intervenant sur le champ de l'adolescence et de l'enfance sur les quartiers prioritaires de la Ville : L'Acavale, Tatcha Cie.

Coût : 20 500 €

Soutien aux associations intervenant sur le champ de l'enfance sur les quartiers prioritaires de la Ville : Corto Loisirs, Les Petits Débrouillards, Regart's, Môm'Ouest, Nantes lit dans la rue, les Utopiafs, l'Acavale.

Coût : 143 929 €

2-3 Nantado

Sur l'année scolaire 2018-2019, 385 élèves différents de 6e/5e ont participé aux 54 rendez-vous proposés par les partenaires dans le cadre de Nantado. Ces rendez-vous rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif : accompagner les prémices de l'autonomie, l'appropriation d'un espace plus large, la découverte d'événements et de lieux emblématiques... Pour accompagner Nantado, des actions de médiation sont initiées dans les quartiers prioritaires.

Coût : 22 543 €

Dépense fonctionnement pour l'enfance et l'adolescence : 6 501 442 €

JEUNESSE

Les jeunes 16/25 ans

La politique conduite en direction des 16/25 ans veille à la cohérence des actions envers les jeunes, en particulier ceux des quartiers populaires. Elle apporte une aide financière et un soutien pédagogique et logistique aux jeunes ou groupes de jeunes qui prennent des initiatives (Comité Local d'Aide aux Projets des jeunes), anime des espaces de dialogue avec eux et développe depuis 2008 une démarche d'accompagnement de projet à travers les pépinières jeunesse.

1 – Investissement :

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Le dialogue avec les jeunes nantais

L'offre de participation jeunesse 16/25 ans regroupe l'ensemble des espaces à disposition des jeunes : forums quartier (Bottière, Centre sud et Nantes Nord en 2018), événement SPOT, visites des coulisses de la Ville, CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets)...

S'y ajoutent des actions particulières telles que les parcours de citoyenneté pour découvrir les lieux de citoyenneté et d'information jeunesse.

Coût : 61 400 €

2-2 Le CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets des jeunes)

La citoyenneté passe par la reconnaissance et la stimulation des talents des jeunes. C'est cette volonté qui a présidé à la création du Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes, outil d'accompagnement des initiatives des jeunes.

Bilan de l'année :

- 89 demandes différentes enregistrées (contre 92 en 2018 et 87 en 2017),
- 62 projets déposés, 10 sont portés par des jeunes en quartier prioritaires,
- 352 jeunes impliqués,
- 12 jurys organisés (dont 4 organisés sur les quartiers de Malakoff, Bellevue, Breil et Bottière).

En moyenne 891 € par projet financé soit 80 % de leurs demandes initiales.

Coût : 61 405 €

2-3 Plan Job

Pour accompagner l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes nantais, la Ville développe et diversifie les modes d'intervention auprès des jeunes, en lien étroit avec ses partenaires. « Plan Job » constitue un des supports visant à mobiliser des jeunes pour les accompagner dans leurs parcours social, professionnel et citoyen.

L'action bénéficie aux jeunes, âgés de 16 à 21 ans de tous les quartiers prioritaires. Les missions « Plans Job » proposées aux jeunes se rapportent au cadre de vie et à l'environnement du quartier, aux manifestations festives nantaises (culturelles, sportives...) ou au soutien à la vie associative nantaise.

Coût : 119 013 €

2-4 Encourager la découverte des métiers au travers de l'accès aux stages et développer des actions de mise en situation de travail

La découverte des métiers s'est développée sur plusieurs territoires, avec pour appui la manifestation : « Place O Gestes » aux Dervallières. Les partenariats avec les collèges se sont renforcés ; la dimension de la réussite du parcours scolaire des adolescents est devenue un axe de travail inscrit dans le partenariat, la Ville jouant un rôle de facilitateur, de mise en lien et de développement d'initiatives et d'expérimentations. Le Forum découverte des métiers organisé sur Nantes Est en est une des illustrations, avec 5 établissements scolaires au côté de la Ville. Les chantiers sont également des supports de mise en lien des acteurs du champ éducatif et socioculturel, ils favorisent l'analyse des problématiques d'insertion sur les territoires et permettent à des jeunes en rupture ou en voie de décrochage de reprendre confiance en eux.

La politique jeunesse accompagne différentes initiatives en soutenant les acteurs (AFEV, Un parrain un emploi, Style Alpaga, Les clubs d'entreprises, Entreprises dans la cité (EdC), Escalade, les Deux Rives) pour 7 000 € et assure :

- La maîtrise d'ouvrage de l'action « Place O Gestes » : manifestation visant les élèves de 4ème et 3ème qui a pour objectif la découverte des métiers par le geste (22 500 €).
- Le co-pilotage de forums « découverte des métiers », en appui à l'Éducation Nationale et le soutien du projet « Métiers à l'affiche » initié par EdC.

Sur le champ de la découverte et de l'insertion, la mise en œuvre de chantiers découverte (Ranzay/Ile-de-Sein, Port Boyer, Halvêque, Bottière – Pin Sec, Clos Toreau, Nantes Nord) permet à des adolescents âgés de 14-16 ans et à des jeunes (16-18 ans) de participer à la découverte d'environnements professionnels en situation réelle pendant une semaine de chantier, avec un contenu différencié selon les publics (8 423 €).

Les « chantiers découverte et remobilisation » constituent un des supports visant à entrer en relation avec des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion et d'accompagnement de droit commun existants. L'objectif est de les remobiliser autour d'un parcours d'accès à la formation et à l'emploi.

Pour ce faire, le dispositif repose sur :

- la réalisation par les jeunes de missions de travail rémunérées,
- la mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif individuel et collectif renforcé,
- la mise en relation avec les structures d'accompagnement de droit commun.

A compter de fin 2018, ce projet a été étendu dans le cadre du PIA aux 4 villes partenaires. En 2019, 6 chantiers ont été réalisés pour un coût de 80 084 €.

Coût : 118 007 €

2-5 Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes - PIA

Afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, la Ville associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain et à 8 partenaires jeunesse, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'Anru dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), cette action collective a pour objectif de favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.

Aux côtés de la Ville d'Orvault, la Ville a amorcé fin 2019 une nouvelle aide à la première mobilité internationale en autonomie, prenant en compte le quotient familial. 2 premiers projets issus des quartiers politique de la Ville ont pu être soutenu au Conseil Municipal du mois de décembre.

Coût : 3 500 €

2-6 Le soutien aux projets, initiatives et actions associatives

La Ville subventionne 20 associations intervenant sur le champ de la jeunesse dans les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, dans le cadre de la la mise en place de pépinières jeunesse, elle subventionne l'association Léo Lagrange - l'Eclectic à Nantes Nord et Triptic à la Bottière et soutient la mise en œuvre de la nouvelle pépinière jeunesse, L'Étincelle sur Bellevue, ainsi qu'un projet destiné aux 16-25 ans sur Breil/Dervallières.

Coût : 700 376 € (subventions/aides aux projets et contribution aux emplois aidés)

Dépense fonctionnement pour les jeunes 16/25 ans : 1 063 701 €

Dépense totale en fonctionnement : 7 565 143 €

7) POLITIQUE ÉDUCATIVE ET ENFANCE

La Ville, à travers sa politique éducative, vise à réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite éducative de l'enfant et de l'adolescent. Les valeurs et principes de cette politique ont été partagés avec les acteurs éducatifs dans la charte nantaise de la réussite en février 2014. Elle trouve une traduction dans le Projet Éducatif De Territoire « Bien grandir à Nantes » approuvé par l'ensemble des partenaires, avec les enjeux suivants :

- réduire les inégalités territoriales de la petite enfance à l'adolescence,
- assurer une continuité éducative,
- renforcer la qualification de l'offre éducative par le développement et le soutien aux actions éducatives favorisant l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, par le soutien aux actions d'accompagnement à la scolarité,
- créer les conditions de l'exercice de la citoyenneté.

Cette ambition s'appuie sur un programme soutenu d'investissement et d'entretien-maintenance des écoles en Réseau d'éducation prioritaire (REP/REP+/à aider) pour un accueil des enfants et de leurs familles dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la Ville a mis en place en 2018 la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP en REP et de CP/CE1 en REP+. Cette mesure a amené une ouverture de 44 classes supplémentaires, avec des coûts d'adaptation et d'agrandissement des locaux .

1- Investissement sur le patrimoine des écoles en REP, REP+ et à aider

Des travaux d'entretien et d'aménagements ont été réalisés dans les écoles des quartiers Nantes Nord, Bellevue/Chantenay et Doulon/Bottière (écoles Dolto, Jean Zay, Bottière, Urbain Le Verrier) pour un coût total de 567 000 €.

A cela s'ajoutent les crédits de restructuration pour 3 376 000 € pour les écoles Dolto, Le Baut, Camille Claudel, Jacques Prévert, Chataigniers, Jacques Tati.

Dépense globale d'investissement : 3 943 000 €

2- Fonctionnement :

Un projet éducatif partenarial qui se décline selon les besoins des territoires

L'approche partenariale de proximité développée depuis plusieurs années soutient la synergie entre les acteurs locaux pour apporter une réponse éducative de qualité et adaptée aux enfants, jeunes et leurs familles dans les quartiers.

Les actions spécifiques développées dans les écoles publiques nantaises de l'éducation prioritaire concernent principalement l'aménagement du temps périscolaire. Elles ont pour objectif de renforcer la logique de projet et le partenariat pour favoriser la continuité éducative entre les temps et les acteurs. Les projets de lecture-écriture, d'éducation artistique et culturelle, ainsi que d'accompagnement à la scolarité contribuent en cohérence et complémentarité à l'accompagnement vers la réussite éducative.

Coût des actions dans les écoles des territoires prioritaires : 541 819 €

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE contribue à la mise en place progressive d'un service public éducatif, reposant sur la personnalisation des parcours et le maillage entre tous les intervenants éducatifs de la proximité autour des besoins de l'enfant. Rattaché juridiquement au CCAS de Nantes, il est fonctionnellement intégré à la Direction de l'Éducation de la Ville.

Il permet ainsi :

- une gestion territorialisée réactive et proche des besoins des publics,
- une richesse de l'offre éducative pour construire les parcours des enfants,
- un partenariat étroit avec les différents acteurs de la communauté éducative (Éducation Nationale, associations, collectivités locales, parents).

Pour l'année 2019, ce sont 517 enfants qui ont bénéficié du dispositif.

Le budget 2019 du PRE, porté par le CCAS de la Ville, est de 532 886 € avec un financement de l'État de 360 000 €.

Coût pour la Ville et son CCAS : 172 886 €

Le Pôle sciences et environnement « Séquoia » des Dervallières

Le Pôle sciences et environnement « Séquoia » a pour objet de faire de la culture scientifique, technique et environnementale un enjeu de réussite éducative sur tout le territoire nantais et en particulier en direction des quartiers prioritaires.

Ses principales missions sont de :

- proposer plusieurs modes d'accompagnement sur le temps scolaire et du loisirs,
- animer et accueillir avec les partenaires des cycles de formations et d'ateliers,
- coordonner des temps forts ouverts à tous les publics les mercredis, pendant les vacances scolaires et à l'occasion de rendez-vous nationaux (semaine du développement durable, fête de la science),
- fonctionner comme un laboratoire d'innovations éducatives et d'expérimentations dans le domaine de la culture scientifique, technique et environnementale.

Coût de l'action dans les quartiers prioritaires : 94 205 €

Dépense globale en fonctionnement : 808 910 €

8) L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DANS LES QUARTIERS

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

L'association d'éducation populaire ACCOORD intervient, dans le cadre d'une convention d'objectifs, dans les centres socioculturels (CSC) et les Maisons de quartier, dont 15 sur 19 sont situés dans les quartiers prioritaires.

Dépense globale en fonctionnement : 3 600 000 €

9) EGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La politique égalité repose sur une large mobilisation des politiques publiques pour agir en direction des habitants qui vivent les plus fortes ruptures et écarts d'égalité.

En 2018, la ville de Nantes a participé à l'élaboration du plan territorial de lutte contre les discriminations porté au niveau du contrat de ville. Elle a notamment lancé la ligne de téléphone AlloNantes Discriminations à destination des publics confrontés à des discriminations – dont celles des habitants des quartiers prioritaires.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Au titre de la politique Égalité - lutte contre les discriminations et Migration Intégration Diversités

L'activité s'est concentrée sur la :

Mise en œuvre de la politique publique « Égalité-Lutte contre les discriminations ». L'action développée sur 2019 a consisté à :

- Porter et coordonner le plan territorial de lutte contre les discriminations annexé au contrat de ville de l'agglomération nantaise.
- Développer la démarche pour l'accès au droit des personnes discriminées «AntidiscrimiNantes » :
 - animation du réseau de vigilance des acteurs composé d'une quinzaine d'acteurs intervenant pour accompagner les victimes,
 - portage d'un groupe « pouvoir de dire d'agir sur les discriminations » avec les citoyens les premiers concernés,
 - développement du nouveau service AlloNantes Discriminations, plate forme téléphonique permettant l'écoute et l'orientation des victimes.
- Accompagner des démarches dans le champ des discriminations dans les domaines de l'éducation (accès au stage), de l'emploi par l'appui au réseau de référents de la Maison de l'emploi.
- Mettre en œuvre une offre de services pour sensibiliser les acteurs de la politique de la ville aux questions des discriminations.
- Accompagner la reprise par l'association Tissé Métisse du centre de ressources documentaire (Ex CID) aux questions de discriminations.
- Lancer la démarche d'étude prospectives sur les 10 ans d'éducation contre le racisme et toute forme de discrimination.

Pour l'ensemble de la politique publique, l'action de la collectivité a consisté en un soutien aux associations intervenant sur le champ de la lutte contre les discriminations, l'accès au droit anti discriminatoire (LDH, MRAP, CDAD, LICRA ...), la sensibilisation et la formation des citoyens et des acteurs (Tissé Métisse, FAL 44 ...).

Coût politique Égalité - lutte contre les discriminations : 112 000 €

2-2 Au titre de la politique Égalité femmes-hommes

L'activité s'est concentrée sur la mise en œuvre de la politique publique en matière d'égalité femmes-hommes, lancée en 2015. Le plan d'action a pour objectif d'agir pour les droits des femmes sur l'ensemble de la Ville avec une attention particulière portée aux femmes des quartiers prioritaires qui peuvent subir des ruptures d'égalité plus importantes. L'action développée sur 2019 a consisté à :

Fédérer les acteurs autour du conseil de l'égalité femmes-hommes (CEFH)

Cette instance de dialogue citoyen rassemble environ 80 participants-es actifs.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les représentations :

- la démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie
- l'événement proposé par le territoire autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a été valorisé ;
- un deuxième rendez-vous dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes s'est tenu cette année : le 23 novembre 2019, la Ville a proposé un temps d'expositions et d'échanges afin de sensibiliser aux violences faites aux femmes. Un happening sur l'espace public a également été organisé avec la réalisation d'une vidéo de sensibilisation diffusée sur les réseaux sociaux et le site pour rappeler la réalité des violences faites aux femmes dans l'espace public et mobiliser.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les choix de vie :

- un groupe de suivi de la démarche entrepreneuriat féminin a été créé afin de suivre sa mise en œuvre, d'enrichir les actions et de mesurer leurs résultats et impacts ;
- la plateforme RSE de la métropole nantaise a développé un dispositif « NégoTraining » piloté par Audencia destiné à accompagner les femmes à la négociation salariale.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les droits :

- Un Centre de consultation pour les femmes et enfants victimes de violences verra prochainement le jour, après un travail important de concertation entre tous les partenaires.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics :

- Un livret de la démarche « Agir pour l'égalité femmes-hommes, la nuit, sur l'espace public » a été publié et présenté aux acteurs.

La Ville accorde également des subventions de droit commun à des associations œuvrant à l'échelle nantaise et, plus spécifiquement, soutient des associations développant des actions sur les quartiers prioritaires pour un montant de 165 350 €.

Coût politique Égalité femmes hommes : 165 350 €

Dépense globale en fonctionnement : 277 350 €

10) POLITIQUE LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

Le patrimoine vert constitue un vrai marqueur d'identité pour les nantais et participe pleinement à la fois l'attractivité de la Ville « verte et bleue » et au projet de cohésion sociale.

Parcs, jardins et squares de proximité sont des espaces fortement appropriés par les habitants et sont naturellement les supports de nombreux rendez-vous culturels et festifs. Ils contribuent ainsi pleinement au développement de la vie sociale et du vivre ensemble, et sont des leviers d'actions avec les habitants.

Le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Nantes (SEVE) assure la gestion de ses espaces avec une attention particulière à ceux situés dans les quartiers prioritaires.

1- Investissement

En 2019, le SEVE a réalisé des travaux de requalification des espaces verts des parcs urbains situés dans les quartiers d'habitat social pour un coût total de 667 084 €.

Il a contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants au travers :

- d'actions relevant de la gestion urbaine de proximité pour un coût de 60 913 €,
- de la rénovation d'aires de jeux (40 685 €) et du mobilier urbain des espaces verts de proximité des quartiers (29 074 €) inscrit dans le cadre du plan 26 actions
- du début des travaux de requalification du jardin du Canada (Bout des Landes) pour 10 775 € et du parc du Port Boyer pour 54 471 € (plan 26 actions)
- de la création du nouveau square de la META à Bellevue (471 166 €).

Les jardins familiaux collectifs et partagés constituent également des espaces de développement du lien social et de mixité.

La Ville a engagé :

- 558 406 € pour de nouveaux aménagements : nouvelles parcelles et nouveaux locaux collectifs aux jardins familiaux des Collines et des Chaupières, boulevard Salvadore Allende et au Port Boyer
- 100 502 € en gros entretien.

Dépense globale d'investissement : 1 325 992 €

2- Fonctionnement

Les pataugeoires, très appréciées par les habitants et quasi exclusivement situées dans les quartiers prioritaires, nécessitent une attention particulière que ce soit au niveau de l'entretien que de la sécurité. Coût : 66 861 € à l'échelle de la Ville.

Dépense globale en fonctionnement : 66 861 €

11) POLITIQUE DE SOLIDARITE

Imprégnée de l'enjeu de cohésion sociale et territoriale, la politique publique Action Sociale et Insertion vise à favoriser l'inclusion sociale et à sécuriser les parcours de vie des nantais avec une attention particulière portée en direction des personnes plus vulnérables à la pauvreté et à la précarité du fait de leur composition familiale (personnes seules, familles monoparentales : une seule personne pour "faire vivre" le foyer, risque d'isolement), de l'âge, de la santé, de leur situation vis à vis de l'emploi (chômage, temps partiel, contrats courts) ou vis à vis du logement (sans logement, logement précaire, logement énergivore...).

Or, si, à l'échelle de la Ville, proche de la moyenne des grandes villes françaises, près de 16 % des nantais vivent sous le seuil de pauvreté, avec des « zones grises » que l'on peut trouver dans de nombreux quartiers nantais, c'est évidemment dans les territoires prioritaires que la pauvreté est la plus présente avec 43 % de la population en situation de pauvreté, qui concerne en premier lieu les personnes vivant seules (1/3 des personnes pauvres contre 1/4 pour Nantes) et les familles monoparentales (2/3 d'entre elles contre 45 % en moyenne pour Nantes).

Au delà de la précarité économique, les problématiques d'isolement et de vieillissement sont également très prégnantes dans les quartiers prioritaires et nécessitent d'agir pour éviter des situations d'exclusion sociale.

L'action publique nantaise Action Sociale et Insertion prend plusieurs formes : la lutte contre les phénomènes de non-recours afin que chacun accède aux droits et aides auxquels il peut prétendre, le soutien financier à des actions d'inclusion sociale conduites par des associations ou portées directement par le CCAS de Nantes et la mise en place de nouvelles réponses sociales (aide sociale ou services) pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.

Au quotidien, les équipes s'investissent pour délivrer un service de qualité qui se traduit par une qualité d'accueil et d'écoute, la réactivité et l'adaptation aux demandes et aux besoins repérés grâce à une politique de proximité, de travail en lien étroit avec les acteurs de terrain dans une logique de réseaux et à une pratique éprouvée de « l'aller vers ».

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Lutte contre le non-recours aux droits

Toute la politique d'action sociale et d'insertion est traversée par l'attention portée à favoriser l'accès aux droits pour lutter contre la précarité économique.

Au niveau national, les chiffres issus d'études montrent qu'en 2018, le taux de non-recours aux aides sociales, bien qu'en baisse, reste important : entre 32 % et 44 % pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), de 53 % à 67 % pour l'aide au paiement de la complémentaire santé (ACS), entre 7,5 % et 8,2 % pour les aides à la famille et est d'environ 35 % pour le RSA. Malgré l'absence de données, il est probable également que le taux de non-recours à la prime d'activité soit assez conséquent.

Une évaluation du dispositif des aides facultatives du CCAS de Nantes montre également qu'une part importante des habitants qui pourraient en bénéficier, n'y

ont pas accès. On remarque cependant que le taux de recours aux aides du CCAS est plus important dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers nantais. 47 % (soit 3 455 ménages) des bénéficiaires de l'Aide Coup de Pouce et 29 % (soit 2 040 ménages) des bénéficiaires de la Carte Blanche sont issus des quartiers prioritaires (qui représentent 20 % de la population) et le recours à l'Aide à la pratique sportive et culturelle des ménages bénéficiaires de Carte Blanche est plus important dans les quartiers prioritaires (37 %) qu'en moyenne à Nantes (27 %).

Les freins au recours aux droits sont connus : la méconnaissance du public sur les dispositifs existants, le coût et la complexité d'accès à ces aides et l'effet stigmatisant du recours à des aides sociales.

Dans le cadre de la politique Action Sociale et Insertion, les actions de développement social local et de renforcement de la proximité sur les quartiers prioritaires occupent une place centrale. Cela se traduit notamment par une pratique importante de « l'aller vers » : en 2019, 5 600 habitants ont ainsi participé à un Café Mobile ou à un des Points Info Nantes Solidaires, qui permettent aux personnes d'identifier leurs droits mais aussi les aides, les services, les actions pouvant répondre à leurs besoins et de bénéficier directement d'un appui dans la démarche ou d'une orientation accompagnée vers le bon acteur.

2-2 Soutien aux actions d'inclusion sociale et de lutte contre l'isolement

La Ville soutient :

- Des associations qu'elles agissent sur un ou plusieurs quartiers prioritaires nantais : Le Centre Unique de Bricolage (CUB) de l'ACCOORD à Nantes Nord, l'UFCV avec des actions de dynamisation sociale à Bottière – Pin Sec (Argil 10) et l'atelier de mécanique Mécanord à Nantes Nord, OCEAN (Ouest Cœur d'Estuaire et Agglomération Nantaise) avec le service de proximité rénov'appart à Bellevue, l'Atelier de Bricolage des Dervallières (ABD), La Luna (actions collectives) aux Dervallières, l'Épicerie Communautaire de Bellevue 2000, Arlène à Bellevue, l'atelier de dynamisation d'ATAO, l'APIB (Agir Pour l'Intégration Bancaire) à Malakoff, la Sagesse de l'Image (sortie cinéma, élément d'un parcours social et culturel) et ALIS 44 (Atelier informatique) à la Bottière, Des femmes en fil à Bellevue et Bottière, Environnements Solidaires, ID Numéric, Nouvelles Voies, Théâtre Amok, Vivre Libre 44.
- Des lieux ou associations à caractère social et/ou de lutte contre l'isolement : l'Escale, lieu de dynamisation, géré par le CCAS à Nantes Nord et le Colibri, espace ressource d'accès aux droits, géré par le CCAS, quartier Pin Sec, ainsi que l'association Renards Argentés et Atelier Look aux Dervallières.
- Des Clubs de Personnes Âgées : le Club Printemps de Malville au Breil, le Club du Bout des Landes, le Club du Sourire quartier Halvèque/Port Boyer, le Club du Croissant et Vivre et Vieillir ensemble du quartier Bottière - Pin Sec.

3-3 De nouvelles réponses sociales pour répondre aux besoins : focus sur deux actions

=> Favoriser l'accès aux loisirs des publics précaires avec la Carte Blanche

Née en 2012, cette carte gratuite délivrée à toute personne en situation régulière sous conditions de ressources (QF inférieur à 650 €) permet d'accéder à une tarification réduite auprès de 54 acteurs culturels et sportifs de la Ville. Un volet

médiation visant à lever les autres freins d'accès à la culture que le frein financier et également dynamique avec 185 associations investies dans un réseau d'accompagnement des publics en fragilité sociale vers les offres culturelles et sportives.

En 2017, un développement de la Carte Blanche s'est concrétisé avec la mise en place d'une nouvelle aide financière (pouvant aller jusqu'à 150 € par personne - reste à charge minimum de 25 €) pour l'inscription à une pratique culturelle, sportive ou de loisirs dans un cadre associatif.

Au 31 décembre 2019 :

- 15 085 Cartes Blanches individuelles (7 836 ménages) étaient en cours de validité,
- 3886 aides à la pratique sportive et artistique ont été attribuées à 3 026 ménages depuis la mise en place de cette aide.

=> Prévenir, répondre à des situations de précarité énergétique

L'éco-appartement, ouvert en mai 2016 dans le quartier de Bellevue est venu compléter les actions individuelles de conseil budgétaire déjà proposée par le CCAS et dynamiser la prise en compte de la problématique très prégnante de la précarité énergétique, présente également dans les quartiers prioritaires.

Dans cet appartement pédagogique, dédié aux questions d'énergie, aux écogestes et au « bien vivre » dans son logement, des animations variées permettent de toucher de nombreux habitants. Mais pour mieux « aller vers » ceux qui ne se déplacent pas, de nombreuses animations ont également lieu sur les quartiers, au plus près des habitants en situation de précarité énergétique.

En 2019, 141 animations dans et hors les murs ont permis de toucher 1 004 habitants et 440 professionnels.

Coût : 96 595 € incluant les charges de personnel.

Dépense globale de fonctionnement de l'ordre de 448 391 €

12) POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

La Ville met en œuvre une politique volontariste visant à améliorer les conditions de santé et la qualité de vie des Nantais. Elle cible en priorité la réduction des inégalités sociales de santé, dans les quartiers de la Politique de la Ville tout particulièrement. La mise en œuvre des actions se fait dans un large partenariat institutionnel et associatif, à des niveaux différents en fonction des thèmes et des populations : actions de prévention et de dépistage, de communication, d'éducation à la santé (individuelle et collective), d'impulsion, de participation et de soutien aux réseaux... L'action Santé au titre de la politique de la ville est intégrée au Contrat Local de Santé nantais.

1- Investissement

Pas d'objet.

2- Fonctionnement

Les actions de santé dans les quartiers prioritaires sont intégrées au Contrat Local de Santé. Le CLSa impulse et met en cohérence des actions à partir des 5 réseaux locaux de santé (RLS) existants : Bellevue, Dervallières, Nantes Nord, Bottière - Pin Sec et Malakoff, tout en tenant compte des besoins exprimés dans les autres quartiers prioritaires de la Ville.

Des axes prioritaires partagés avec les acteurs locaux sont posés par le diagnostic local de santé et déclinés dans un Plan local de santé, autour des thématiques suivantes : la nutrition, la santé environnementale, les addictions, la souffrance psychique et la santé mentale, l'accès aux droits et aux soins, les relations garçons-filles et la santé des femmes.

Parmi plus de 90 actions en 2019, de dimension et durée variables :

- Les habitants du Grand Bellevue et de Nantes Nord continuent à participer à la conception de chacun des projets de Maison de santé pluri-professionnelle. Ils ont été consultés sur la réalisations des plans. Le groupe d'habitant de Bellevue a notamment travaillé sous forme de 2 ateliers, animés par l'école du design, avec les professionnels de santé et les architectes sur la conception de l'accueil dans la future maison de santé.
- La 19^{ème} édition de la fête des fruits et légumes frais s'est déroulée du 14 au 23 juin avec une dizaine d'actions sur les quartiers et certains établissements. Un temps fort au quai des plantes a réuni 300 enfants de 5 écoles de territoires prioritaires et 2 multi-accueils pour de nombreux ateliers.
- Dans le cadre de la charte des Villes actives du PNNS, le séminaire "Tous actifs pour nourrir notre santé !" a réuni 130 participants internes et externes avec des ateliers autour de 7 projets sur des quartiers prioritaires : boucle d'activité physique, défi alimentation positive, gymnase toi avec les ados, formation devenir acteur en nutrition, programme bouge ta santé, cafés des parents, ateliers speed cooking "nourrir le monde".
- A Nantes Nord, un groupe de travail sur l'accès aux fruits et légumes réunit une diversité d'acteurs et a inscrit le défi alimentation et diverses animations autour de l'alimentation dans une programmation co-construite sur le territoire dont des ateliers dans le cadre de la programmation de Cosmopolis "nourrir le monde". Sur ce quartier, le programme Bouge ta santé avec la Mutualité Française, Harmonie Mutuelle et MGEN a été mis en place à l'école Françoise Dolto ainsi que "plaisir de manger sans se ruiner" avec un débat théâtral et une semaine d'animations autour du petit resto santé. En mars 2019, un focus sur la bipolarité a été organisé dans le cadre de la SISM (semaine d'information en santé mentale) avec le groupe « santé et nous » de Malakoff avec pour objectif de changer les représentations et apporter de la connaissance sur cette pathologie.
- A Nantes Sud, un diagnostic sur la consommation de substance psychoactive chez des jeunes du Clos Toreau a été élaboré en associant des partenaires locaux (clubs sportifs, supermarché, etc). A Nantes Nord, une recherche action a été lancée avec l'association OPPELIA sur la prévention des conduites addictives.
- De plus, Nantes à travers l'appel à projets particulier du Contrat Local de Santé (CLSa) contribue au côté de l'ARS et de la Préfecture au financement des actions des associations suivantes : Le Pas, Vivre Libre, la CLCV, Du pain sur la planche, la Ligue contre le cancer, les Apsyades, le GEM Le Nouveau Cap ...
- La Ville offre par l'activité du Pôle santé global de l'enfant, un service de promotion de la santé des élèves nantais du 1^{er} degré (GS de maternelle au CM2 dans les 141 écoles publiques et privées, plus de 20 000 élèves sur l'année 2019-2020).

- Le Pôle santé global de l'enfant concourt à la réussite éducative en réduisant les inégalités sociales et scolaires. Ainsi, les infirmières et les médecins interviennent dans les écoles prioritaires par groupe de classe, sur l'hygiène, la connaissance de son corps et sur la gestion des émotions. Dans ces écoles, le temps de présence est renforcé par une majoration du nombre de séances d'interventions sur les différentes thématiques. Sur chaque école prioritaire, un trinôme de santé est présent, un médecin, une infirmière et une assistante sociale. Le renforcement des moyens alloués dans les quartiers prioritaires se traduit également par un nombre d'action d'éducation pour la santé plus important.

- 23 % des élèves suivis par le pôle sont scolarisés dans des établissements en quartier prioritaire. Plus de 70 % des enfants des écoles prioritaires ont bénéficié d'une action de prévention. Les équipes interviennent à partir de la Grande Section et jusqu'au CM2 ce qui permet une continuité sur les actions et une valorisation des connaissances au fil des cycles.

- Le Pôle santé global de l'enfant a proposé dans les écoles des quartiers prioritaires 17 actions de Prévention sur l'Hygiène Bucco Dentaire, 20 animations sur la Vie Sexuelle et Affective, 8 animations sur la Nutrition, 8 animations sur les Compétences Psycho Sociales et 5 animations sur l'usage des Ecrans et l'impact sur la santé .

Des projets pluriannuels axés sur le vivre ensemble sont mis en place dans plusieurs écoles. Le pôle s'est ainsi doté d'une personne formée en méditation en pleine conscience ; elle accompagne les équipes dans la mise en œuvre d'une telle démarche dans les écoles. Ces démarches contribuent à favoriser la réussite éducative en réduisant les inégalités sociales et territoriales, en valorisant les compétences des enfants et en associant leurs familles ; elles s'inscrivent pleinement dans le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) nantais « Bien grandir à Nantes ».

Dépense globale de fonctionnement : 130 000 €

13) RELATION AUX USAGERS

Le service de la relation aux usagers est territorialisé de longue date avec 11 mairies de quartier dont la majorité est implantée dans les quartiers prioritaires.

Bien repérées par les habitants des territoires, les mairies de quartier sont devenues des lieux de proximité qui outre la délivrance de titres d'identités et de titres de transport solidaire apportent des informations liées aux quartiers et accompagnent les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches administratives.

En juillet 2018, suite à des événements dans divers quartiers de la Ville, des mairies de quartier avaient subi des dégradations qui ont donné lieu à des travaux de réhabilitation voire de reconstruction. La mairie de quartier des Dervallières a pu rouvrir dans de nouveaux locaux sur la place des Dervallières en février 2019.

1- Investissement

Les sites suivants ont donné lieu à des dépenses :

- Mairie de quartier Dervallières (aménagement suite à relocalisation) : 3 227 €

- Mairie de quartier Nantes Sud (solde des travaux de relocalisation) : 6 361 €

Dépense globale d'investissement en 2019 : 9 588 €

14) POLITIQUE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET DE PRÉVENTION

La Ville prend en compte la demande sociale de sécurité et de tranquillité publique en donnant force et cohérence aux modes d'actions qui lui sont propres : prévention, médiation, régulation et en impliquant chacun des partenaires en fonction de son champ de compétences.

Elle implique concrètement l'État via une contractualisation formalisée dans le Contrat Annuel Territorialisé de Tranquillité Publique et de Prévention (CATTPP) depuis 2013.

La Ville anime une politique partenariale de prévention à travers un plan transversal de prévention de la délinquance. En développant des actions de proximité, réactives et coordonnées, fondées sur la médiation, le rappel à la règle, l'éducation, la citoyenneté et l'accès au droit, la Ville agit en faveur de la qualité du cadre de vie des nantais.

La Ville de Nantes s'appuie en particulier sur :

- La présence de médiateurs connus et reconnus, développant un lien privilégié avec les citoyens, contribuant à une cohabitation apaisée sur les espaces publics et à une action pertinente et mesurée en termes de traitement des nuisances et de prévention de la délinquance, par la mobilisation des réponses individuelles ou collectives en lien aux partenaires institutionnels et associatifs.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Le développement de la médiation avec « les Médiateurs de Quartier » : outil pour favoriser la cohabitation sur les espaces publics et partagés, et pour prévenir la délinquance

Depuis 2009, la Ville est dotée d'un dispositif de médiation dans les quartiers d'habitat social. Il s'inscrit dans les objectifs de la politique de prévention et de tranquillité publique : prévenir et traiter les difficultés de tranquillité publique, en particulier vécues par les habitants les plus fragiles. Il est complémentaire des autres outils d'éducation et de sécurité existants et mène des actions de prévention en propre tout en s'inscrivant dans le plan transversal de prévention de la délinquance de la Ville et de ses partenaires.

Sur 8 quartiers prioritaires nantais, les « Médiateurs de Quartier » interviennent du mardi au samedi de 15h à 22h permettant une présence aux heures où l'espace public est le plus fréquenté.

Quatre grandes missions sont dévolues aux « Médiateurs de Quartier » :

- Identifier et analyser les situations d'atteinte à la tranquillité publique.
- Répondre à la demande de sécurité des habitants par une présence visible et active sur l'espace public aux heures et sur les lieux clés de la vie du quartier. Il s'agit de rassurer et d'apparaître comme une ressource de dialogue et de liens entre les individus ou les groupes.
- Réguler les comportements incivils sur l'espace public en agissant en cas d'appropriation problématique d'un espace et en contribuant à la prévention sociale.
- Faire de la médiation un outil de résolution privilégié des difficultés de tranquillité publique.

Coût : 1 570 714 € dont participation de la Ville de Nantes 950 815 €

2-2 La prévention de la délinquance

La Mission Prévention soutient des actions de prévention des conduites à risques et d'insertion sociale et professionnelle, comme par exemple :

- l'action challenge de Motiv'action, en direction de jeunes exposés à la violence et à la délinquance ;
- les actions d'aide au permis de conduire, souvent le premier levier à l'insertion et à l'accession à un premier emploi.

Coût : 58 512 €

Coût global en fonctionnement : 1 629 226 €

15) INGÉNIERIE - ANIMATION

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

Les équipes de quartier de la Ville et de son département Citoyenneté Vie Sociale et Territoires assurent la cohérence de l'action locale à l'échelle des grands quartiers nantais et du quartier prioritaire au titre de la Politique de la Ville.

Cette animation transversale de l'intervention publique s'appuie sur les schémas de développement de quartier (SDQ) et les plans d'action opérationnels du contrat de ville présentant les enjeux prioritaires du quartier et fixant la stratégie d'intervention publique.

Les équipes de quartier, animées par les chargés de quartier sont constituées d'agents de développement (de 1 pour Clos Toreau à 4 pour les quartiers plus importants), d'une assistante.

Coût : 1 983 067 € (charges de personnel et de fonctionnement des équipes)

L'équipe du Pôle développement des territoires et participation(s), au sein du département, assure par ailleurs les fonctions de diagnostic et de veille permettant une connaissance adaptée des enjeux de chaque territoire, des évolutions sociales, urbaines à l'œuvre, avec une attention prioritaire aux quartiers de la politique de la ville. Elle assure ainsi la prise en compte des enjeux spécifiques ou transversaux de ceux-ci par l'ensemble des politiques publiques de cohésion sociale de la Ville et avec la Métropole, et l'articulation des dispositifs ou démarches contractuelles mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville.

Coût : 141 547 € (charges de personnel et de fonctionnement)

Les journaux de quartier et agendas de quartier

La Ville soutient l'expression et l'information des habitants des quartiers prioritaires avec la publication de journaux de quartier et du bulletin En Breil.

Les **5 journaux de quartier** sont réalisés avec les habitants des quartiers prioritaires : « L'Écrit de Bellevue », « Couleur Locale » pour les Dervallières, « Malakocktail » pour Malakoff, « Mosaïque » pour Nantes Nord et « Zest » pour Bottière-Pin Sec.

Ils ont pour objectifs de favoriser localement la participation citoyenne, tisser du lien social, valoriser les membres des comités de rédaction, véhiculer une image positive et dynamique des quartiers d'habitat social et de leurs habitants et offrir une information de proximité. Chaque journal est ainsi élaboré au sein d'un comité de rédaction composé d'habitants et usagers.

Le bulletin d'information semestriel « En Breil » est réalisé par l'ensemble des professionnels travaillant sur le quartier et coordonné par l'équipe de quartier. En 2019, 13 journaux de quartiers ont été produits.

Coût des journaux de quartier : 53 580 €

Dépense globale en fonctionnement : 2 178 194 €

CONCLUSION

L'année 2019 s'est traduite par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social à hauteur de 27 985 228 € qui se répartissent en 7 470 737 € pour les opérations d'investissement et 20 514 491 € pour les actions de fonctionnement.

Avec 7 561 777 €, la dotation perçue en 2019 représente environ 27 % de la dépense globale de la Ville.

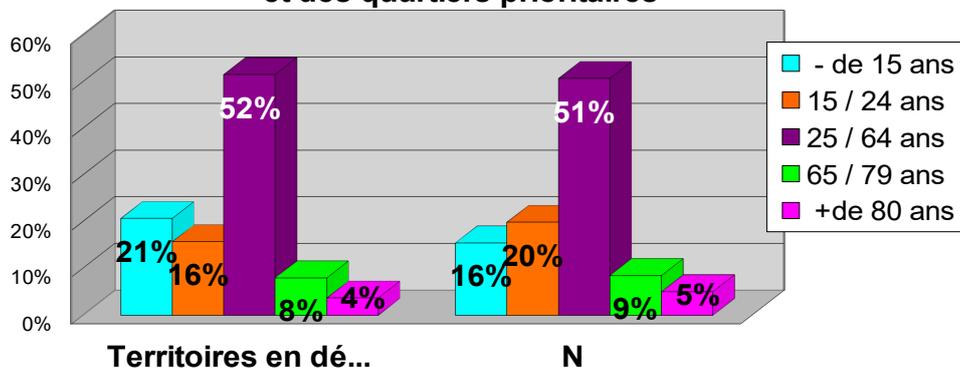
Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires de 27 985 228 € synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

ANNEXE : DIAGNOSTIC DES QUARTIERS PRIORITAIRES NANTAIS

Des territoires d'accueil mais en perte de vitesse

- Alors que la population de la métropole a progressé de 3 % entre 2006 et 2011, **les quartiers prioritaires voient leur population stagner**, et certains comme Pin Sec ou Ranzay ont perdu plus de 15 % de la population.
- **Des territoires encore « réservoir de jeunesse »** comme Lauriers, Malakoff, Dervallières ou Bottière (avec plus 40 % de moins de 25 ans). 1/3 des nantais de moins de 15 ans habite dans un quartier prioritaire.
- **Mais ces territoires vieillissent**, et en particulier Ranzay, Malakoff, Pin Sec. Seuls Breil et Halvêque voient leur population rajeunir. Et le vieillissement de la population âgée va s'accélérer, plus fort que sur le reste de l'agglomération avec de plus en plus de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules.
- **Des territoires d'accueil des immigrés**
 - 8 % d'immigrés à Nantes, un des taux les plus bas de France.
 - 2 fois plus dans les quartiers prioritaires et surtout à Malakoff et Bottière - Pin Sec où ils représentent près de 30 % de la population. C'est à Halvêque, Bout des Landes, Bout des Pavés/Chêne des Anglais, Breil et Ranzay que leur part a le plus progressé entre 2006 et 2011.

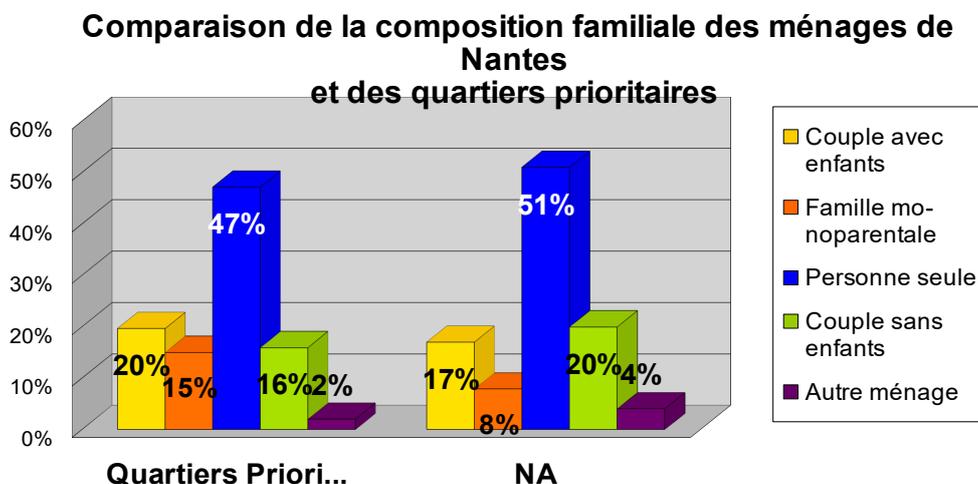
Comparaison de la répartition démographique de la population de Nantes et des quartiers prioritaires



Un risque d'isolement croissant

- **2/3 des ménages constitués d'adultes vivant seuls avec ou sans enfants.**
- **Les personnes seules progressent**, plus fort que la moyenne de Nantes. Les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages de Pin Sec, Clos Toreau, Ranzay et Boissière. C'est à Nantes Nord et à Bellevue qu'elles sont le plus nombreuses (du fait de la taille des quartiers) et progressent nettement au Clos Toreau.
- Les familles monoparentales sont 2 fois plus représentées dans les quartiers et progressent (moins vite que sur Nantes). **Elles représentent 42 % des familles avec enfants** (25 % pour Nantes) et plus de la moitié des familles de Bout des

Landes ou du Breil, **devenant peu à peu le modèle familial dominant des quartiers**. C'est à Bellevue et à Nantes Nord qu'elles sont les plus nombreuses mais au Breil qu'elles progressent le plus fort.



Des quartiers populaires avec peu de mixité sociale

- Parmi les actifs, 3/4 d'ouvriers/employés et plus de 80 % pour Pin Sec, Dervallières et Malakoff.
- Un déficit d'attractivité et des attentes fortes en matière de tranquillité publique et de gestion du cadre de vie (Cf. Baromètre GUSP).

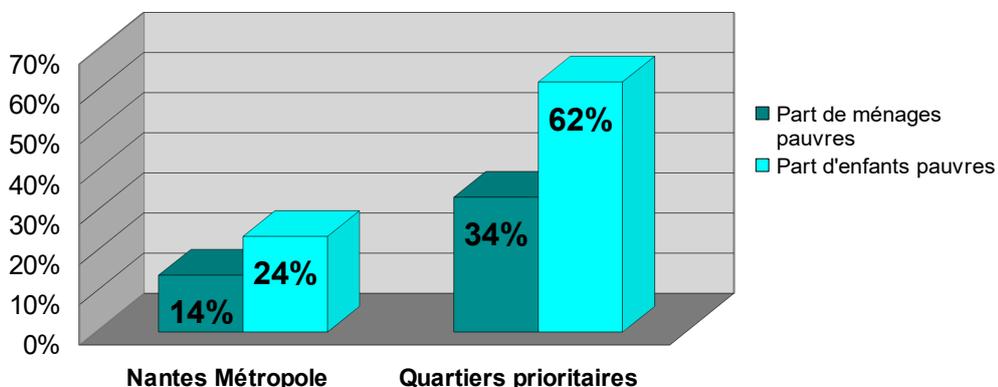
Des conditions d'emploi plus difficiles

- 21 % de chômage (Catégorie A) contre 10 pour la métropole, 3 fois plus élevé pour Dervallières et Malakoff :
 - 3 fois plus pour les jeunes de Bottière - Pin Sec. Le chômage des jeunes progresse sur Malakoff mais diminue à Halvêque. Les moins diplômés sont encore plus concernés.
 - 4 fois plus pour les seniors des Dervallières et de Malakoff, 3 fois plus pour les seniors de Bottière - Pin Sec et Bellevue. Le chômage des seniors progresse fortement au Clos Toreau, Halvêque et Port Boyer.
- 2 fois plus de chômage pour les diplômés et 1,5 fois plus de déclassement :
 - 5 fois de chômage pour les diplômés immigrés et 2,5 fois plus de déclassement. Comparés à leur voisins des territoires en décrochage, ils sont 2,5 fois plus au chômage et 1,5 fois plus concernés par le déclassement.
 - 60 % des femmes immigrées déclassées (47 % des hommes immigrés) et 40 % des femmes immigrées au chômage (20 % des hommes).
- 2 fois plus de travailleurs pauvres (17 %) : 1 salarié sur 4 des Dervallières et de Bottière - Pin Sec est travailleur pauvre.
- 1,5 fois plus contrats précaires (22 %).
- Des temps partiels plus important en particulier pour les femmes (50 % des femmes salariées des Dervallières à temps partiel et plus de 40% des femmes salariées du Breil et Bottière - Pin Sec).

Des quartiers 3 fois plus pauvres

- 38 % de la population est pauvre (vivant avec moins de 977 € par mois et par UC après prestations et impôts).
- Le revenu des 10 % les plus pauvres a progressé quasi 5 fois moins.
- Avec la crise économique, les revenus ont baissé, en particulier à Dervallières, Breil, Port Boyer et Halvêque
- Les nouveaux ménages sont plus pauvres que la moyenne des habitants.
- La pauvreté touche d'abord :
 - Les personnes seules : plus de 50 % des personnes seules de Malakoff et des Lauriers.
 - Les familles monoparentales : plus de 80 % des familles monoparentales de Ranzay, Clos Toreau, Dervallières, Bottière, Port Boyer.
 - Les enfants aux Dervallières, 60 % de la population et 80 % des enfants vivent dans un ménage pauvre.

Zoom sur la pauvreté



Des phénomènes de déqualification

- Des niveaux de formation beaucoup plus faibles, une progression moins rapide et un décrochage avec le marché de l'emploi.
- Une moindre scolarisation et en particulier pour les 18/24 ans (46 % contre 70 % à Nantes), et surtout à Malakoff, Dervallières, Breil et Bellevue.
- Une moindre réussite scolaire (35 % des élèves de 3èmes atteignent la 1ère générale ou technologique, contre 69 % pour Nantes Métropole).
- Une faible mixité sociale dans les collèges, en particulier Nantes Nord, Dervallières et Breil, et renforcée par les évitements scolaires.
- Des orientations plus courtes et professionnalisantes (à CSP équivalente des parents).

Comparaison des niveaux de formation de la population de 15 ans et + non scolarisée de Nantes et des territoires en décrochage

